

VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES

L'adjudication aura lieu le mardi 6 décembre 2022 à 13h30

Au Palais de Justice de BOBIGNY (93), 173 av. Paul Vaillant-Couturier (salle n°1). **EN UN LOT**

Les biens et droits immobiliers sis à **AUBERVILLIERS (93)**

150-154 rue Léopold Rechossière et 185 avenue Jean Jaurès

Cadastrés section AS numéro 99

LOT N°197 : APPARTEMENT au troisième étage, dans le Bâtiment A, Escalier C, d'une superficie de **20,75 M²** loi Carrez, comprenant : entrée, cuisine, séjour, placard, et WC dans la salle d'eau.

Et les 25/10.000èmes des parties communes.

Le bien est occupé par un locataire sans que le bail n'ait été communiqué au poursuivant.

À la requête du **SYNDICAT DES COPROPRIETAIRES** de l'immeuble situé **150-154 rue Léopold Rechossière et 185 avenue Jean Jaurès à AUBERVILLIERS (Seine Saint Denis)**, représenté par son syndic en exercice, la SA Cabinet MASSON, immatriculée au RCS de PARIS sous le numéro 672 018 454, dont le siège social est à PARIS 20^{ème}, 60 boulevard de Charonne, agissant elle-même poursuites et diligences représentant légal domicilié en cette qualité audit siège, ayant pour Avocat plaidant Maître Luc BILLAUD, Avocat au Barreau des Sables d'Olonne, y exerçant 11 rue Eric Tabarly, et Maître Adrien VINEY, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, exerçant 21 avenue du Général de Gaulle (93) ROSNY SOUS BOIS.

MISE À PRIX : 50.000 € (CINQUANTE MILLE EUROS)

On ne peut porter des enchères qu'en s'adressant à l'un des Avocats postulant près le Tribunal Judiciaire de BOBIGNY.

CONSIGNATION : 5.000 € à l'ordre du Bâtonnier Séquestre

Fait et rédigé à ROSNY SOUS BOIS, le 10 octobre 2022. Signé Maître Adrien VINEY, Avocat.

S'ADRESSER POUR TOUS RENSEIGNEMENTS :

► À Maître Adrien VINEY, Avocat au Barreau de la Seine Saint Denis, 21 avenue du Général de Gaulle (93110) ROSNY SOUS BOIS, **TEL. 01.48.54.90.87.**

► A Maître Luc BILLAUD, Avocat au Barreau des Sables d'Olonne, 11 rue Eric Tabarly (85) LES SABLES D'OLONNE. ► Au Greffe du Juge de l'Exécution du Tribunal Judiciaire de BOBIGNY, où le cahier des conditions de vente est déposé (N°22/02715). ► Sur les lieux pour visiter le lundi 28 novembre 2022 à 9h30. ► Sur INTERNET : www.vench.fr